*Le Ministre a d’abord admis que la journée du lundi 2 novembre pourrait débuter par un temps d’échange nécessaire entre les équipes à la suite de l’assassinat de Samuel Paty et afin de préparer l’hommage qui lui serait rendu dans la matinée. Il a fait volte-face. Seule la minute de silence est maintenue sans préparation particulière, sans possibilité pour les personnels de réfléchir collégialement. Dans ce contexte, elle n’est plus qu’un acte symbolique, vidé de toute signification, alors qu’un de nos collègues a perdu la vie pour avoir exercé son métier et enseigné les programmes.*

*Cette organisation ne peut que susciter la colère, l’indignation, le sentiment que les personnels sont méprisés par l’institution.*

*Je vous demande donc, Madame, Monsieur le/la Principal.e, Proviseur.e, de bien vouloir revenir à l'organisation initiale revoir l’organisation de la journée de ce lundi 2 novembre comme certains chefs d'établissement l'ont déjà fait, afin que tous les personnels de l'établissement puissent se réunir et échanger de 8h à 10h dans le but de dialoguer entre pairs sur ce traumatisme pour l’ensemble de la communauté éducative et de préparer un temps pédagogique cohérent avec les élèves autour de la question fondamentale de la laïcité.*

*Je vous prie de croire, , à l’assurance de mes sentiments dévoués au Service Public d’Education.*